

Département de Loir-et-Cher
Arrondissement de Romorantin-Lanthenay

Commune de SEIGY



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers :

En exercice : 15
Présents : 13
Vote pour : 15
Vote contre : 0
Abstentions : 0

Date de la convocation :

4 février 2021

Séance du 11 février 2021

L'an deux mil vingt et un, le onze février, à 16 heures 00 minute, le conseil municipal, régulièrement convoqué le 4 février 2021, s'est réuni, à la salle polyvalente exceptionnellement (cause crise sanitaire COVID 19), en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Madame Françoise PLAT, Maire. La convocation a été affichée le 4 février 2021.

Étaient présents : Mesdames et Messieurs Yvette MASSET - Patrick MOREL - Françoise PLAT- Guy DUCHOSSOIS - Jean-Luc ESNAULT- Evelyne CAIL - Pedro BÄCHLER - Bruno MAZIOU - Pascal BRAULT - Benoit DEFFIE - Claude DUVOUX - Jocelyne DELLA PUPPA- Sylvain DECOURS.

Étaient absentes excusées :

Madame Annick MOREL (ayant donné pouvoir à Patrick MOREL)

Madame Florence FOUSSIER (ayant donné pouvoir à Françoise PLAT)

Françoise PLAT, Maire, fait l'appel, le quorum étant atteint l'assemblée peut délibérer.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L. 2121 - 7 du Code général des collectivités territoriales.

Monsieur Guy DUCHOSSOIS est désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

<u>N°</u> 22/2021	Objet : INSTALLATION DE CAMERAS DE SURVEILLANCE	8.5 Politique de la ville
-----------------------------	--	---------------------------

Madame la Maire rappelle au conseil municipal que depuis quelques temps, la commune de SEIGY, à l'instar d'une tendance nationale, doit faire face à un accroissement des actes d'incivilité et de vandalisme.

Elle indique qu'il convient d'insister sur le rôle dissuasif d'un système de vidéo - protection et qu'il s'agit là d'un moyen de prévention et dans certains cas, d'identification des auteurs d'actes répréhensibles :

- aux abords de la distillerie Route de Beauval
- aux abords des différents points d'apports volontaires pour le tri des déchets

Il est proposé au conseil municipal:

- d'autoriser Madame la Maire à déposer une demande d'autorisation d'installation d'un système vidéo-protection sur le secteur communal auprès de Monsieur le Préfet de Loir-et-Cher
- et à signer tout acte utile et tout document y afférent.

Décision

Le conseil municipal décide à l'unanimité

- d'autoriser Madame la Maire à déposer une demande d'autorisation d'installation d'un système vidéo-protection sur le secteur communal auprès de Monsieur le Préfet de Loir-et-Cher
- et à signer tout acte utile et tout document y afférent.

La Maire,

Françoise PLAT

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en préfecture
le 18/02/2021 et de la publication le 18/02/2021 .

La Maire,

Françoise PLAT